

COMMUNE DE MAXENT

Ille-et-Vilaine

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 13

Pouvoir : 1

Absent : 1

L'an deux mil quinze, le 9 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de MAXENT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Henri Doranlo, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 septembre 2015

Présents : Thierry ALBERT, Régis BERTHAULT, Michel CHASLES, Isabelle COUQUIAUD, Gaëlle DANIELOU, Henri DORANLO, Maryvonne GARNIER, Annie HERVE, Audrey HIROU-ROBERT, Olivier JEHANNE, Noëlle JULIEN, Didier RIDARD, Patrice VINOUEZE.

Pouvoir : Thomas LE BRAS à Patrice VINOUEZE

Absent : Jean-Luc RIDARD

Monsieur Didier RIDARD a été élu secrétaire de séance.

Votes à main levée.

Communication des élus :

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que le point n° 8 « Accueil d'une stagiaire en communication master 1 » n'est plus à l'ordre du jour, en effet la personne concernée a trouvé un stage pour une durée d'un an en périphérie de Rennes.

Monsieur le Maire informe les élus des confirmations de subventions pour les travaux réalisés au 1, rue du Prélois. Pour le pôle associatif le Conseil Départemental accorde une aide financière de 53 668,42 € et l'Etat 44 896,97 €. Concernant la médiathèque, le Conseil Départemental a voté une aide de 75 776,87 €. Nous attendons l'accord de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Du 8 septembre 2015 au 9 octobre 2015 une enquête publique est prévue pour la société Mix Buffet dont le siège social est situé à Guer (Morbihan) « Parc d'Activités du Val Coric » en vue d'obtenir l'autorisation d'augmenter la capacité de production de fabrication de salades traiteur (pour atteindre 50 000 tonnes de produits finis par an).

Des associations ont envoyé une lettre de remerciements pour les subventions versées au titre de l'année 2015, à savoir : l'A.C.C.A. Maxent ; la Bouèze pour l'utilisation d'une salle ; l'A.D.M.R. du canton de Plélan-le-Grand ; le Comité des Fêtes et La Maxentaise Volley-Ball.

Accueil des migrants : suite au message du ministère de l'intérieur via la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, la commune s'est positionnée pour mettre un logement à disposition au 5, rue Ange Gouin.

Le pot pour la mise en retraite de Claudine Gautier est prévu le samedi 19 septembre à 11 heures, salle du conseil municipal. Les membres du conseil municipal sont invités à cette réception.

Un panneau d'affichage a été posé à l'étang communal.

Le pact fiscal sera présenté lors du prochain conseil communautaire prévu le 14 septembre prochain. La commune pourrait prétendre d'ici fin 2016 à un fonds de concours de 63 746,00 € sur des thématiques bien précises.

Les adjoints interviennent sur les dossiers relevant de leur compétence, à savoir :

- Olivier Jehanne : le curage de fossés est actuellement en cours. Un projet de terrain de pétanque est à l'étude, le tournoi prévu fin septembre est reporté en 2016. La table de tennis de table située sur le terrain communal rue du Précouët a été démontée. Elle sera nettoyée et remontée près du city parc.

- Isabelle Couquiaud : 187 inscrits dans les écoles sans compter les enfants de 2 ans. Pour les Temps d'Activités Scolaires les animations proposées : sport, danse irlandaise, yoga, Brocéliande en CO, etc... L'accompagnement lors des trajets après les activités a été renforcé et un livret de comportement a été mis en place. Un renforcement de personnel à la cantine.
- Thierry Albert : les travaux d'éclairage public à la Lande des Bois devraient être terminés courant septembre avec la mise en place des candélabres. Le radar pédagogique est placé, nous pouvons disposer désormais de statistiques : vitesse, nombre de véhicules. Des travaux de renforcement en électricité sont prévus à l'Ajeu, l'Emehec, Bel Air. Des études pour la rue du Pont Sel et la rue Pierre Porcher (éclairage en led) sont en cours, ainsi qu'un appel d'offres pour la voirie.

Approbation du compte-rendu de la séance du 1^{er} juillet 2015 : adopté à l'unanimité.

2015/052

REHABILITATION D'UN OUVRAGE EXISTANT EN BIBLIOTHEQUE ET CONSTRUCTION D'UN PÔLE ASSOCIATIF AVEC REAMENAGEMENT D'UNE PLACE – AVENANTS

Monsieur le Maire présente à l'assemblée deux avenants concernant les lots suivants :

. **lot n° 8 – Menuiseries** : concerne les stores pour une plus-value de 2 310,00 € H.T.

Rappel du montant du marché 48 875,00 € H.T.

Nouveau montant du marché 51 185,00 € H.T.

. **lot n° 17 – Chauffage – Ventilation – Plomberie** : moins-value de 274,73 €.

Rappel du marché 68 346,96 € H.T.

Nouveau montant du marché 68 072,23 € H.T.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le Maire, le conseil municipal par 11 voix Pour et 3 Abstentions, valide les avenants présentés.

2015/053

PERSONNEL COMMUNAL

MODIFICATION DE LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT

Monsieur le Maire fait savoir que suite à la nouvelle organisation des plannings, il est nécessaire de modifier la durée du temps de travail de madame Sophie Bonnet.

Lors de sa séance du 7 septembre 2015, le Comité Technique départemental a émis un avis favorable sur la modification de la durée hebdomadaire de travail de l'agent suivant :

Madame Sophie Bonnet, dont le poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe passerait de 23,10/35^{ème} à 27,54/35^{ème} annualisé.

Aussi, le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE à l'unanimité la modification de la durée du temps de travail de madame Sophie Bonnet et l'augmentation de son temps de travail à compter du 1^{er} octobre 2015,

RESERVE les crédits budgétaires nécessaires à la dépense correspondante au chapitre 012.

2015/054

ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA LANDE DES BOIS – RENOVATIONS

DEMANDE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BROCELIANDE

Monsieur Thierry Albert, adjoint, expose qu'au budget primitif 2015 une somme de 12 000,00 € a été votée pour l'éclairage public « la Lande des Bois ». La participation de la commune pour cette réalisation est de 9 705 ,50 € TTC, pour un montant des travaux de 49 560,00 € TTC.

Dans le cadre d'appel à projets 2015 – 2017 « Eclairage public » la Communauté de Commune de Brocéliande participe financièrement. Les conditions d'éligibilité au fonds de concours :

- travaux d'amélioration de l'éclairage public (modernisation et/ou extension)
- travaux éligibles : installation de nouveaux luminaires ou remplacement d'ampoules entraînant une baisse de la consommation énergétique, installation de nouveaux luminaires plus adaptés à l'éclairage des voies, travaux d'optimisation du nombre de luminaires dans certaines zones...
- pas d'exigence de performance énergétique
- travaux effectués par des professionnels.

Le montant du fonds de concours ne peut excéder la part d'autofinancement assuré, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours.

La participation de la Communauté de Communes de Brocéliande, après délibération du conseil communautaire convoqué pour le 14 septembre, serait de 50 % du montant restant à la charge de la commune.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur Thierry Albert, le conseil municipal à l'unanimité sollicite de la Communauté de Communes de Brocéliande, une participation dans le cadre des projets 2015 – 2017 « Eclairage public » pour les travaux réalisés à « la Lande des Bois ».

2015/055

PROJET DE VŒUX DES CONSEILS MUNICIPAUX DES COMMUNES MEMBRES DES COMMUNAUTES DE COMMUNES DE BROCELIANDE ET DE MONTFORT COMMUNAUTE

Depuis 2010, la succession des réformes territoriales menées par l'Etat pose la question du rôle des communautés de communes dans l'organisation territoriale. Les projets de loi attendus vont renforcer vraisemblablement les compétences obligatoires confiées aux EPCI.

La commission départementale de coopération intercommunale devrait être réunie d'ici quelques semaines par le Préfet pour bâtir un nouveau schéma d'organisation territoriale à l'échelle départementale.

Il semble pertinent d'anticiper ce mouvement de réforme et d'envisager un rapprochement entre les Communauté de Communes de Montfort Communauté et de Brocéliande qui permettrait :

- d'assurer une taille suffisante pour développer les compétences de demain
- d'être acteur de son développement
- d'être une force à côté de Rennes Métropole qui ne souhaite pas élargir son périmètre
- d'équilibrer le Pays de Brocéliande
- de débattre des enjeux régionaux

L'objectif serait qu'un tel rapprochement permette l'émergence d'une organisation dotée de moyens plus efficaces que la simple addition des deux communautés de communes actuelles (mutualisation, fusion...)

Une première réunion commune des deux bureaux communautaires le 21 mai dernier a permis de s'engager un échange entre élus des collectivités et d'identifier les principaux enjeux, atouts et faiblesses d'un tel rapprochement. Le recours à un cabinet extérieur a été proposé pour établir un diagnostic précis des territoires et étudier l'opportunité et les modalités de mise en œuvre d'une fusion.

Par délibérations concordantes du 29 juin et 09 juillet 2015, les conseils communautaires de Montfort Communauté et Brocéliande ont autorisé le lancement de cette étude d'opportunité de fusion entre les deux EPCI et invité les maires à engager la discussion au sein de leurs conseils municipaux sur cette démarche afin que tous les élus des territoires soient pleinement associés à la réflexion.

Après en avoir échangé, le conseil municipal, par 1 voix Contre, 5 Abstentions et 8 voix Pour, valide le lancement de l'étude d'opportunité de fusion entre la Communauté de Communes de Brocéliande et Montfort Communauté.

2015/056

DECISIONS MODIFICATIVES N° 2: BUDGET COMMUNAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants sur le budget de l'exercice 2015 :

Dépenses + 7 550,00 €

- . Article 2135 : 1 850,00 € (Chauffe-eau mairie – local personnel)
- . Article 2184 : 2 270,00 € (Table Hergon école publique - Tapis - Tables + Chaises cantine)
- . Article 2188 : 4 230,00 € (Barnum – Drapeaux école publique – Radar Pédagogique – Acquisition d'une radio – Panneau affichage à l'étang communal)

Recettes + 7 550,00 €

- . Article 10226 : Taxe d'aménagement : 7 550,00 €

2015/057

EUREKA EMPLOIS SERVICES : SUBVENTION 2015

L'association Euréka Emplois Services conventionnée par l'Etat, intervient sur la commune dans le cadre des T.A.P. et travaux divers.

Une subvention est sollicitée au nombre d'habitants, à savoir 0,50 € par habitant, soit pour la commune de Maxent une participation de 699,00 € (1398 habitants x 0,50 €).

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de voter une subvention de 699,00 € à l'association Euréka Emplois Services.

2015/058

INVENTAIRE COURS D'EAU : MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL

A la demande de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine, il nous est demandé de mettre en place un groupe communal pour compléter et consolider l'inventaire des cours d'eau.

Ce groupe serait composé :

- 2 élus du conseil municipal : Olivier Jehanne, Annie Hervé
- 2 agriculteurs : non déterminés à ce jour
- 2 représentants d'associations : pour la pêche Armel Teillant, pour la chasse Michel Chasles.

2015/059

QUESTIONS DIVERSES

. Patrice Vinouze souhaite savoir quel sera l'avenir de Florent Tostivint. Monsieur Doranlo souligne que Florent est sur un poste Contrat Emploi d'Avenir mis à disposition par la Communauté de Communes de Brocéliande et que sa période de 3 ans se termine le 28 février 2016.

. Régis Berthault intervient au sujet de l'accessibilité dans les bâtiments, notamment aux vestiaires du terrain des sports, à l'accueil de la mairie, à l'église... et demande un réaménagement du terrain de boules situé sur le terrain près de la cour de la mairie. Le bâtiment (ancienne fromagerie, ancienne cidrerie) situé rue de la Pêcherie est à l'abandon. Monsieur le Maire a eu un entretien

téléphonique et un rendez-vous sur le terrain avec l'un des fils de la propriétaire. Il est prévu qu'un nettoyage soit fait et que le bâtiment ne soit plus accessible.

. Maryvonne Garnier souligne que suite au passage des services postaux une numérotation des villages était prévue. Trois communes sont concernées, explique monsieur Doranlo : Maxent, Monterfil et Treffendel. Un groupement entre ces trois communes aura lieu pour l'achat de l'équipement.

. Didier Ridard demande si les terres acquises par la commune rue du Pont Sel pour la zone artisanale, louées à monsieur Cotto de Treffendel par les propriétaires actuels, seront, notamment la parcelle classée au Plan Local d'Urbansime en zone A, louées à des agriculteurs maxentais. Une rencontre a eu lieu avec monsieur Cotto, indique le maire. Monsieur Cotto émet un avis favorable à l'acquisition de la commune de ces parcelles et il est souhaitable qu'il continue l'exploitation de cette terre.

. Noëlle Julien s'informe sur le dossier éolien. A ce jour pas d'informations complémentaires, ni sur le dépôt de permis de construire, ni sur les contrats.

. Annie Hervé signale que le miroir installé au bord du C.D. 38 face à la rue de la Pêcherie aurait besoin d'être remplacé.

. Audrey Hirou-Robert s'inquiète du dossier Zamorano. Trois entreprises ont été consultées, mais ne souhaitent pas intervenir. L'entreprise Cardinal de Mernel a également été contactée. Un employé est venu sur place et nous attendons leur proposition.

L'ordre du jour étant terminé, monsieur le Maire lève la séance.